

Le 24 septembre, la Société néerlandaise a fait une grande perte. L'un de ses membres honoraires, M. le D<sup>r</sup> Basting, officier de santé attaché au ministère de la guerre, est mort à la suite d'une longue et douloureuse maladie. M. Basting a été un partisan trop zélé et trop fidèle de la Croix rouge, pour que nous ne joignons pas nos regrets les plus vifs à ceux de ses compatriotes et de ses proches. Nous espérons pouvoir, dans notre prochain Bulletin rappeler ses titres à la reconnaissance des amis de notre œuvre.

---

## PORTUGAL

---

En annonçant, dans notre troisième Bulletin, que le Comité central de Lisbonne avait cessé d'exister, nous exprimions l'espoir de le voir renaître dans des temps meilleurs, ne nous doutant pas que ce serait, au contraire, une époque de calamités, qui lui fournirait l'occasion de se reconstituer. Emu de pitié pour les victimes de la guerre actuelle, comprenant tout ce que comportent ses devoirs internationaux, il commence à reprendre vie, et se prépare à manifester ses sentiments par ses œuvres.

Nous ne pouvons rien dire encore de précis sur ses actes, mais nous savons que l'initiative de ce réveil est dû à M. le D<sup>r</sup> Marques, fondateur de l'œuvre en Portugal, et nous attendons avec confiance le résultat de l'appel chaleureux qu'il vient d'adresser à ses compatriotes.

---

## RUSSIE

---

Dès la réception de la circulaire du Comité international, en date du 18 juillet dernier, relative à la création, à Bâle, d'une Agence

internationale de secours aux blessés des armées belligérantes, le Comité central en a informé le public, par la voie des principaux organes de la presse russe. Il a procédé en outre à la convocation, à Saint-Pétersbourg, d'une assemblée générale extraordinaire, à l'effet de fixer la part de concours que la Société russe serait à même de prendre dans l'assistance des blessés. Dans la réunion qui a eu lieu à cet effet, le 10 août dernier, il a été convenu :

1° D'expédier, d'urgence, à Bâle, en qualité de délégué de la Société, M. de Hübbenet, professeur à l'Université de Kiew, accompagné de 7 médecins ; il leur a été alloué des émoluments pour trois mois et des frais de voyage ;

2° D'adresser, par la voie de la presse, un appel aux médecins russes, en vue d'en expédier encore un certain nombre à la disposition du professeur de Hübbenet, en leur attribuant, sur les fonds de la Société, des subsides de voyage ;

3° De réserver au Comité central, sur les ressources de la Société, un crédit de 26,300 roubles (environ 80,000 fr.), pour faire face aux dépenses qu'exigeraient les secours aux blessés.

Les termes de l'instruction, dont M. de Hübbenet a été muni à son départ pour Bâle, lui prescrivaient de venir au secours des blessés sans distinction de nationalité, selon les principes adoptés par la Convention de Genève, tout en se conformant cependant au sens de la proposition faite par le Comité central russe à la Conférence de Berlin, — proposition établissant une préférence en faveur de celle des armées qui opère sa retraite.

A la suite des offres nombreuses de la part de médecins, se déclarant disposés à s'employer au service des blessés, le Comité central a fait choix de 17 médecins, qui ont été mis à la disposition du délégué de la Société. D'autre part, S. A. I. M<sup>me</sup> la grand-duchesse Hélène Pawlowna a renforcé ce personnel, par l'envoi sur les lieux d'un médecin, mis également à la disposition de M. de Hübbenet. Les ministères de la guerre et de la marine en ont délégué six. Tout ce personnel (32 individus) se trouve réparti entre les différents hôpitaux et infirmeries établis sur les territoires tant allemand que français. D'après les renseignements parvenus au Comité central jusqu'à la date du 13/25 septembre, 27 médecins, arrivés sur le théâtre de la guerre, sont répartis de la manière suivante : 2 aux environs de Châlons, 1 à Paris, 6 à Nancy,

1 à Wendenheim, 4 à Mannheim, 2 à Heidelberg, 6 à différentes stations de chemins de fer pour la réception et le transport des blessés, 2 aux environs de Metz, 2 à Coblenze, et 1 à Neuwied. Quant aux 5 médecins restant, les informations font encore défaut.

Pour ce qui est des secours matériels, le Comité central s'est fait un devoir, dès que l'avis de l'Agence internationale lui fût parvenu, de publier ses *indications* concernant les envois en faveur des blessés. Il s'est ensuite chargé tant de la collecte des dons volontaires, que de l'envoi des objets offerts, en partie pour Bâle, et en partie pour Nancy, selon les réquisitions de son délégué. Jusqu'à la date du 13/25 septembre, le Comité a expédié *en destination de Bâle* : 4 envois formant 50 caisses et colis avec charpie, bandages, compresses, et divers autres articles d'infirmerie; les dons en argent dirigés sur Bâle, s'élèvent à 282 roubles (850 fr. environ); et *en destination de Nancy* : 1 envoi de 13 colis avec matériel d'ambulance.

En dehors de la Société de secours, les dons volontaires au profit des blessés, ont été recueillis, en Russie, par l'entremise des consuls de France et de la Confédération allemande du Nord, à Saint-Pétersbourg, Moscou et Riga.

Vu l'accroissement successif du nombre des médecins dirigés sur le théâtre de la guerre, ainsi qu'en raison des difficultés que leur répartition, dans les hôpitaux des deux armées, a créées au professeur de Hübbenet, le détournant, en outre, de l'accomplissement de sa mission directe — les soins à donner aux blessés, — le Comité central a investi, sur l'avis de l'auguste protectrice de la Société, le vice-président du Comité central, M. A. de Baschkoff, des fonctions de délégué en chef de la Société, en l'invitant à se rendre à Bâle, ainsi que sur les lieux-mêmes des opérations militaires, pour concentrer entre ses mains et diriger l'administration du personnel des médecins russes. M. de Baschkoff est en même temps appelé à faciliter, tant au Comité de Saint-Pétersbourg, qu'à l'Agence internationale de Bâle, le transport à l'étranger de toute espèce d'objets destinés aux blessés.

Dès le début de la guerre, le Comité central a jugé utile de déléguer, en Allemagne et en France, une personne de confiance, avec mission d'étudier l'organisation des établissements sanitaires des

armées belligérantes, ainsi que celle de l'assistance internationale des blessés, et il s'est adressé dans ce but à M. le professeur N. Pirogoff, l'un des principaux organisateurs du service de santé dans l'armée russe, lors du siège de Sébastopol. En ce moment, le voyage de M. Pirogoff est un fait accompli.

---

## SUÈDE

---

La Société suédoise de secours aux militaires blessés, convoquée en réunion extraordinaire, a résolu d'envoyer d'emblée à l'Agence internationale, à Bâle, environ la moitié de son capital, soit vingt mille francs, pour être distribués aux blessés des deux nations belligérantes. La Société avait seulement en vue le soulagement des blessés, à quelque nation qu'ils appartenissent, et voulait surtout que l'argent qu'on allait expédier, fût employé de la manière la plus efficace là où le besoin serait le plus pressant. C'est pour cela que la Société s'est adressée à l'Agence internationale, et qu'elle s'est abstenue de lui donner des indications spéciales pour l'emploi de son offrande, persuadée qu'elle était que cette Agence, loin de céder à quelque impression de sympathie ou d'antipathie politique, s'acquitterait de cette charge aussi consciencieusement que possible.

Le Comité exécutif, chargé par la Société, lors de cette réunion extraordinaire, de faire collecter dans tout le pays des dons, soit en argent, soit en nature, a déployé l'activité suivante :

1° Des lettres ont été adressées à environ quatre cents fonctionnaires et autres personnes dans les différentes villes et provinces du pays, avec prière de vouloir bien seconder le Comité dans sa tâche.

2° Des comités de dames ont été fondés dans plusieurs villes, pour procurer et préparer des objets nécessaires au soin des blessés ; Stockholm, Gothembourg et Malmœ ont été désignées comme les